



L'Art de grandir 2017 - 2020 Contrat territorial d'Education Artistique et Culturelle (CoTEAC) Communauté d'agglomération du Libournais (CALI)

GÉNÈSE

Parce que dans un monde en mutation, éducation, arts, et savoirs sont au cœur des enjeux de société, la Communauté d'agglomération du Libournais a choisi d'articuler son projet de territoire sur la question de l'éducation artistique et culturelle en direction de l'enfance et de la jeunesse. Cette volonté a valu à La CALI d'être territoire d'expérimentation dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Départemental d'éducation artistique et culturel "Chemins de Cultures".

Après deux ans de co-construction et de formation des acteurs éducatifs, jeunesse et culture, la Communauté d'agglomération du Libournais a formalisé son engagement dans le cadre d'un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle (CLEA) "L'Art de grandir" 2014-2017 signé alors avec la DRAC Aquitaine, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN de la Gironde) et le Département de la Gironde.

PROJET

En 2017, arrivée au terme de ce contrat, la Communauté d'Agglomération du Libournais, élargie à l'ex Communauté de communes du Sud Libournais et aux communes de Camiac-et-Saint Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint Quentin de Baron et Tizac de Curton, a renouvelé son engagement pour l'éveil artistique des jeunes en signant avec les mêmes partenaires un deuxième Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CoTeac).

Ce CoTEAC entend généraliser l'accompagnement des jeunes aux arts et à la culture par la création de parcours artistiques et culturels. Ces parcours doivent permettre d'explorer différentes disciplines, ceci dès la petite enfance et au moins une fois par cycle jusqu'à la fin du collège. Leur construction repose sur :

- Une coopération entre les collectivités publiques,
- La mise en lien des établissements scolaires, équipements culturels de proximité et opérateurs enfance-jeunesse, sociaux et médico-sociaux,
- Une collaboration entre enseignants, artistes, professionnels de la culture, de la petite enfance, de la jeunesse et du social,
- Une meilleure articulation entre les temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire.

Les parcours visent une cohérence entre enseignements et activités éducatives pendant les différents temps de la vie des jeunes. Chaque parcours doit s'inscrire dans le volet culturel du projet d'école ou d'établissement.

PARTENAIRES







Communauté d'agglomération du Libournais
Département de la Gironde
DRAC Nouvelle-Aquitaine

PUBLIC



Jeunes de 0 à 16 ans du territoire de la CALI en temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire.

OBJECTIFS

Pour les jeunes




-  Acquérir une connaissance du patrimoine culturel et de la création artistique
-  Découvrir et expérimenter des pratiques artistiques
-  Développer la créativité
-  Eveiller l'esprit critique
-  Renforcer l'autonomie et la confiance en soi
-  Construire la citoyenneté

Pour le territoire

-  Développer la coopération publique entre collectivités
-  Favoriser la coopération de terrain entre établissements scolaires, opérateurs culturels, opérateurs enfance-jeunesse, sociaux et médico-sociaux



ACTIONS

Les parcours sont construits sur trois piliers :

-  Voir : rencontrer les œuvres, les patrimoines, les artistes, les professionnels
-  Faire : s'initier aux processus de création et pratiquer
-  Interpréter : aiguiser son esprit critique

Ils sont conçus par les opérateurs culturels du territoire en collaboration avec des artistes et proposés aux établissements scolaires ou éducatifs via le site de la DSDEN sous la forme d'"appels à projets". Les établissements remplissent une demande "d'inscription" dans un des parcours à la mi-juin pour la rentrée suivante. Le comité technique valide les inscriptions des établissements sur les parcours.

Les parcours se déclinent en :

-  Découvertes d'œuvres en temps scolaire et/ou péri/extra-scolaire : spectacles, concerts, expositions ...
-  Interventions artistiques et culturelles comprenant :
 - Un "côté coulisses" : visite d'un établissement culturel, visite guidée...
 - Des ateliers de pratiques
 - Des rencontres avec des artistes, auteurs, metteurs en scène, musiciens...

Des "outils", traces des parcours, sont réalisés avec la participation des jeunes. Ils sont destinés aux participants (jeunes, enseignants et éducateurs) pour qu'ils gardent en mémoire leurs expériences, aux parents et habitants comme témoignages des actions menées et aux institutions pour l'évaluation des parcours.

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Construire collectivement des parcours nécessite la mise en place d'une information partagée entre enseignants, artistes, animateurs enfance-jeunesse, éducateurs, travailleurs sociaux et médiateurs culturels. Des journées de « rentrée », des temps de formation artistique et pédagogique, d'accompagnement et des réunions de bilan sont ainsi proposés chaque année à l'ensemble des acteurs des parcours.

IMPLICATION DE L'IDDAC

L'iddac accompagne depuis l'origine ce projet en apportant son expertise culturelle et administrative, et en soutenant financièrement les projets de développement, les démarches d'évaluation et de capitalisation. Pour les propositions artistiques, les opérateurs culturels peuvent s'appuyer sur les spectacles Jeune Public coproduits par l'iddac.

L'agence départementale fait partie du comité technique, responsable de la mise en œuvre des parcours.

CONTACTS

- LA CALI
Greta Rodriguez, Chargée de mission, Service Culture - 05 57 25 01 51 / 05 24 24 22 07
grodriquez@lacali.fr
- DSDEN
Isabelle Sentaurens, Conseillère pédagogique Musique,
isabelle.sentaurens@ac-bordeaux.fr
Sylvie Caillaut, Conseillère pédagogique Arts Visuels, sylvie.caillaut@ac-bordeaux.fr
Katia Mondon, Conseillère pédagogique IEN Libourne 1, katia.mondon@ac-bordeaux.fr
- iddac, agence culturelle du Département de la Gironde
Sylvie Marmande, Pôle Médiation - 05 56 17 36 12 – sylvie.marmande@iddac.net
Karine Ballu, Pôle Soutien à la Création, 05 56 17 36 27 – karine.ballu@iddac.net
- Opérateurs culturels partenaires
Association Musik A Pile, Florence Loulier, contact@musikapile.fr
Association Permanences de la Littérature, Marie-Laure Picot,
marie-laure.picot@permanencesdelalitterature.fr
Théâtre Le Liburnia, Géraldine Buisson, gbuisson@mairie-libourne.fr
Association Entre deux arts, Lauriane Chamming's, laurianechammings@yahoo.fr